

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°1/2025
Pour la vente des lots de terrains de la Zone Logistique de LQLIAA
au Sud d'Agadir
Annexe 4 : Modèle d'engagement de valorisation

Nous soussignons (*Nom, prénom et qualité*)

.....

Numéro de téléphone:

Numéro du fax :

Adresse électronique :

Barrer l'option non-appliquée :

Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte

Agissant au nom et pour le compte de (*raison sociale et forme juridique*).....

....., au capital social de:.....

Nous engageons à valoriser le(s) lot(s) de la zone logistique de LQliaa attribué(s), selon les conditions et modalités définies dans le dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt n°.../.../2025.

1. Identification du projet

Rubrique	Détails
Nom du projet	
Superficie cessible maximale souhaitée (m ²)	
Superficie constructible maximale souhaitée (m ²)	
Superficie cessible minimale souhaitée (m ²) *	
Superficie constructible minimale souhaitée (m ²)	
Spécifications techniques particulières du bâtiment (hauteur, longueur, largeur, double face...)	

**La superficie cessible minimale sera prise en considération uniquement lors de l'attribution des lots si la superficie cessible maximale n'est pas disponible.*

2. Engagements de valorisation

Nous nous engageons à valoriser la superficie à construire selon le phasage indiqué ci-dessous :

Jalon	Délai après signature du contrat de vente	Superficie à construire (m ²)	Coût total estimé HT (MAD)*	Détails des aménagements prévus	Date de début des travaux	Date de fin des travaux
1	M +12					
2	M+ ...					
3	M+...					

**Hors coût d'achat du terrain*

4. Respect des délais

Nous nous engageons à respecter les délais suivants :

- Obtention du permis de construire pour la réalisation du projet dans un délai de 4 mois à partir de la date de la signature de la promesse de vente du/des lot(s) ;
- Finalisation de la valorisation du (des) lot(s) attribué(s) conformément au projet proposé en respectant les clauses du cahier des charges de la zone logistique et des termes de l'AMI, selon le phasage indiqué précédemment :
 - La superficie à construire engagée au jalon 1 devra être finalisée dans un délai de 12 mois à partir de la date de la signature du contrat de vente, conformément à l'engagement de valorisation.

Fait à, Le

Signature et cachet du concurrent